

MD

OBST3DS Diplôme d'études spécialisées en gynécologie obstétrique



Gestion du programme

GYPE Département de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie

Responsable académique : J. Donnez

Contact : Secrétariat de gynécologie Tél. 027641072 E-mail Anne.Lepage@obst.ucl.ac.be

Commission d'enseignement

Président : J. Donnez

Membres : BERLIERE Martine, BERNARD Pierre, BIARD Jean-Marc, DEBIEVE Frédéric, HUBINONT Corinne, ROEGIERS Luc, SMETS Mireille, SQUIFFLET Jean-Luc, WYNS Christine. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

Résultat du classement lors du concours d'admission.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

Cinq années de stages à temps plein effectués dans des services et sous la direction des maîtres de stage agréés par la Commission.

Première partie

Deux années de formation comprenant :

- Un enseignement théorique : 60 heures
- Des séminaires : 60 heures
- Une formation clinique encadrée : 30 heures

Deuxième partie

Trois années de formation comprenant :

- Un enseignement théorique : 60 heures
- Des séminaires : 60 heures
- Une formation clinique encadrée : 30 heures

Contenu du programme

Première partie

<u>OBST3160</u>	Compléments d'endocrinologie en obstétrique et en gynécologie[15h]	Frédéric DEBIEVE, Ernest Loumaye
<u>OBST3390</u>	Grossesses à risque et médecine foetale[30h]	Pierre Bernard, Jean-Marc Biard, Frédéric DEBIEVE, Corinne Hubinont
<u>OBST3400</u>	Modalités diagnostiques et thérapeutiques en stérilité et oncologie[15h]	Jacques Donnez
<u>OBST3340</u>	Echographie obstétricale[15h]	Pierre Bernard, Corinne Hubinont
<u>OBST3350</u>	Andrologie[15h]	Reinier-Jacques Opsomer, Christine WYNS
<u>OBST3360</u>	Pathologie des organes génitaux externes[15h]	Jacques Donnez, Jean-Luc SQUIFFLET
<u>OBST3370</u>	Démonstrations obstétricales[30h]	Pierre Bernard, Corinne Hubinont
<u>OBST3380</u>	Démonstrations gynécologiques et andrologiques[30h]	Jacques Donnez (coord.), Mireille SMETS, Jean-Luc SQUIFFLET
<u>OBST3290</u>	Séminaire de gynécologie obstétrique[60h]	Pierre Bernard, Jacques Donnez, Corinne Hubinont, Mireille SMETS, Jean-Luc SQUIFFLET
<u>OBST3410</u>	Gynécologie de l'adolescence et sexologie[15h]	Armand Lequeux

En outre:

15 h de conférences interuniversitaires (obstétrique - diagnostic antenatal - oncologie - sénologie - chirurgie gynécologique)

Deuxième partie

<u>OBST3340</u>	Echographie obstétricale[15h]	Pierre Bernard, Corinne Hubinont
<u>OBST3350</u>	Andrologie[15h]	Reinier-Jacques Opsomer, Christine WYNS
<u>OBST3360</u>	Pathologie des organes génitaux externes[15h]	Jacques Donnez, Jean-Luc SQUIFFLET
<u>OBST3370</u>	Démonstrations obstétricales[30h]	Pierre Bernard, Corinne Hubinont
<u>OBST3380</u>	Démonstrations gynécologiques et andrologiques[30h]	Jacques Donnez (coord.), Mireille SMETS, Jean-Luc SQUIFFLET
<u>OBST3290</u>	Séminaire de gynécologie obstétrique[60h]	Pierre Bernard, Jacques Donnez, Corinne Hubinont, Mireille SMETS, Jean-Luc SQUIFFLET
<u>OBST3410</u>	Gynécologie de l'adolescence et sexologie[15h]	Armand Lequeux

Évaluation

Un contrôle des connaissances est effectué au terme de chaque partie du programme. En outre, le candidat réalisera un **mémoire** ou un article publié dans un journal spécialisé.

En application de l'arrêté royal du 16 mars 1999, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement de gynécologie-obstétrique, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en gynécologie-obstétrique*.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par l'INAMI.